



Problèmes entre associés égaux

Par **vendetta**, le 22/09/2009 à 12:33

Bonjour, nous sommes 2 associés égaux (50-50) dont l'un est gérant. Nous sommes 4 salariés. Mon associé ne vient plus travailler. Ne me répond pas au téléphone ni aux clients qui l'appellent. A titre indicatif c'est le commercial de l'entreprise !!!! :- (Cette année, il est déjà resté 2 mois chez lui prétextant une déprime. Mais il ne se soigne pas et ne présente aucun justificatif de sa maladie. De plus, depuis 3 mois il se verse des sommes importantes, bien supérieures à son salaire. Ses agissements ont plombé le compte courant et je crains fort que l'entreprise ne puisse s'en remettre. D'autre part, la société a des dettes, que nous ne pouvons pas rembourser en l'état à cause de lui. - Que puis je faire pour mettre en évidence son incapacité à la gérance et arrêter le massacre ? - Vers quel type d'avocat dois je me tourner ? - si je peux prendre la gérance à sa place, serai-je responsable de ses précédents agissements ??? - y a t-il possibilité que les dettes de la société lui soient imputées pour gérance calamiteuse et agissement à l'encontre de la société ? Merci de vos réponses.

Par **frog**, le 22/09/2009 à 12:41

Tourne toi vers le commissaire aux comptes et rapporte lui les irrégularités de gestion.